Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac STMG

Management, sciences de gestion et numérique

Session 2021 • Code sujet : **21-MGMSGNNG11** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Le fonctionnement de l'association SIEL (6 questions) **Page 3**

2. Les acteurs de l'association SIEL (5 questions) **Page 6**

3. Le modèle économique de la nouvelle recyclerie (5 questions) **Page 9**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Management, sciences de gestion et numérique/2021/Bac STMG - Management, sciences de gestion et numérique - Session 2021 - 2-Sujet.pdf

1. Le fonctionnement de l’association SIEL

SIEL agit sur le territoire de Vichy pour l’insertion professionnelle et la gestion des déchets par le réemploi. Les documents présentent ses finalités, ses actions, les opportunités de son environnement et l’évolution de son chiffre d’affaires.

Question obligatoire

Question 1.1. Présenter les finalités de l’association SIEL.

SIEL poursuit une finalité sociale : favoriser l’insertion professionnelle durable des personnes éloignées de l’emploi. Sa finalité environnementale est de limiter les déchets par le réemploi et le recyclage. Elle répond aussi à des besoins sociétaux en proposant des biens à bas prix et en favorisant le partage plutôt que le gaspillage. Association sans but lucratif, elle doit néanmoins préserver l’équilibre économique de ses activités pour financer durablement ses missions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Finalités sociale, environnementale et sociétale, soutenues par la viabilité économique des activités.

Question 1.2. Repérer les actions mises en œuvre par l’association pour réaliser son objet social.

1. SIEL embauche des personnes éloignées de l’emploi en CDDI et leur propose un accompagnement socioprofessionnel, des conseils et des formations.
2. Elle collecte des objets destinés à être jetés, les trie, les répare ou les transforme, puis les revend à prix accessibles. Les objets inutilisables sont dirigés vers la déchetterie ou des filières de recyclage.
3. Elle aide les salariés dans leurs démarches administratives et dans la préparation d’un emploi ou d’une formation durable. La recyclerie sensibilise aussi la population à la protection de l’environnement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Insertion et accompagnement des salariés, collecte et réemploi des objets, vente à prix accessibles et sensibilisation à l’environnement.

Question 1.3. Analyser la pertinence, au regard des opportunités de l’environnement, de la décision de l’association de se spécialiser sur l’activité de recyclerie.

La spécialisation en recyclerie est pertinente au regard des opportunités du marché et des besoins locaux. Le sondage indique que 74 % des personnes interrogées sont prêtes à renoncer à des produits neufs et que 70 % souhaitent consommer plus responsable. SIEL constate aussi une demande accrue de mobilier, de valorisation et de débarras. Sur le territoire, la collectivité recherche des solutions pour développer l’insertion et mieux gérer les déchets. Le réemploi répond donc à la fois aux débouchés commerciaux, aux enjeux sociaux et aux objectifs environnementaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La recyclerie répond à la croissance de l'occasion et aux besoins sociaux et environnementaux du territoire.

Question 1.4. Calculer et commenter l'évolution du chiffre d'affaires de l'association SIEL entre 2016 et 2019.

Le chiffre d'affaires passe de 52 780 € en 2016 à 232 500 € en 2019. L'augmentation est de 232 500 - 52 780 = 179 720 €. Le taux d'évolution est $\frac{232\,500 - 52\,780}{52\,780} \times 100$, soit environ 340,5 %. Le chiffre d'affaires a donc été multiplié par environ 4,4 en trois ans. Cette forte progression traduit le développement de l'activité et l'intérêt croissant pour les objets d'occasion, mais ne permet pas à elle seule de conclure à la rentabilité de l'association.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le chiffre d'affaires augmente de 179 720 €, soit environ 340,5 % entre 2016 et 2019.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 1.5b

Question 1.5a. Montrer que l'activité de l'association SIEL relève d'une mission de service public.

SIEL répond à des besoins d'intérêt général : insertion des personnes éloignées de l'emploi, réduction des déchets et accès à des biens à prix accessibles. La communauté d'agglomération a inscrit le projet de recyclerie dans sa politique de développement durable et en a confié la création à SIEL. Elle soutient cette activité par des subventions et la mise à disposition de locaux. Le partenariat, les objectifs collectifs et la mission confiée par la collectivité montrent que l'association participe à une mission de service public.

✓ RÉPONSE À RETENIR

SIEL participe à une mission de service public par ses objectifs d'intérêt général et le partenariat avec la collectivité.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 1.5a

Question 1.5b. Identifier les ressources financières possibles sur lesquelles l'association SIEL peut s'appuyer et préciser les limites de chacune d'entre elles.

Ressource	Limite
Recettes des ventes et prestations de la recyclerie	Dépendent de la demande, du volume des ventes et des coûts de l'activité.
Subventions de l'État, de la région et de la communauté d'agglomération	Montants et renouvellement dépendent des décisions des financeurs publics.
Dons des particuliers	Montant incertain, lié à la générosité des donateurs.

Ces ressources permettent de financer l’activité et les missions d’insertion, mais chacune demeure incertaine. Les ventes peuvent varier avec la fréquentation et les produits disponibles ; les subventions dépendent des choix des collectivités et de l’État ; les dons ne sont pas garantis. Leur diversification limite la dépendance à une seule source sans assurer à elle seule un financement stable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ressources : recettes de l’activité, subventions publiques et dons des particuliers.

2. Les acteurs de l’association SIEL

SIEL s’appuie sur des acteurs internes et un réseau de partenaires pour mener ses missions d’insertion et de gestion des déchets. Les documents montrent leurs rôles et attentes, le partenariat avec la communauté d’agglomération ainsi que l’organisation des collectes et les fonctionnalités du PGI.

Question obligatoire

Question 2.1. Identifier les parties prenantes de l’association SIEL.

Les parties prenantes internes participent directement à l’activité de SIEL ; les parties prenantes externes contribuent à ses missions ou en sont concernées.

- **Internes :** conseil d’administration, salariés permanents, salariés en insertion et bénévoles.
- **Externes :** particuliers qui déposent ou achètent des objets, communauté d’agglomération, État, conseil régional, entreprises susceptibles d’embaucher les salariés, organismes de formation et structures partenaires de l’insertion.

Les personnes accompagnées vers l’emploi sont les salariés en insertion. Les collectivités et financeurs soutiennent le projet, tandis que les particuliers alimentent l’activité de réemploi et achètent les objets.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Internes : conseil d’administration, salariés permanents, salariés en insertion et bénévoles. Externes : particuliers, collectivités, État, région, entreprises, organismes de formation et partenaires de l’insertion.

Question 2.2. Montrer que les attentes des différents acteurs internes de l’association SIEL sont convergentes.

Les attentes des acteurs internes convergent vers le projet associatif : favoriser l’insertion professionnelle grâce à l’activité de recyclerie.

Les salariés en insertion acquièrent des compétences et visent un emploi durable. Les accompagnateurs les soutiennent dans leur parcours, tandis que les encadrants les forment au travail en recyclerie. Les salariés permanents assurent aussi la coordination, la gestion et la recherche d’employeurs. Les bénévoles transmettent leur savoir-faire. Le conseil d’administration définit les orientations et veille au projet associatif.

Chacun contribue ainsi au fonctionnement des recycleries et à l’insertion des personnes éloignées de l’emploi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Malgré des rôles différents, les acteurs internes contribuent au fonctionnement des recycleries et à l’insertion professionnelle durable des personnes éloignées de l’emploi.

Question 2.3. Repérer les intérêts du partenariat mis en œuvre concernant le projet de la nouvelle recyclerie, respectivement pour SIEL et la communauté de communes Vichy Val d'Allier.

Partenaire	Intérêts du projet
SIEL	Développer l'offre d'insertion, encadrer des salariés en CDDI, valoriser des objets et renforcer ses ressources pour accomplir sa mission.
Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier	Développer l'insertion sur un territoire confronté à des difficultés sociales et améliorer la gestion locale des déchets dans le cadre de sa politique de développement durable.

La communauté confie le projet à SIEL, lui accorde 400 000 € et met ses locaux à disposition. La région apporte séparément une subvention de 500 000 €.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> SIEL développe l'insertion et le réemploi avec le soutien de la communauté, qui répond ainsi aux enjeux sociaux et environnementaux de son territoire.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 2.4b

Question 2.4a. À travers l'analyse du processus, montrer que l'organisation n'est pas efficace lors de la collecte et de l'enlèvement d'objets chez les particuliers, puis proposer une amélioration.

Le processus comporte des délais et des déplacements qui nuisent à son efficacité. Si le particulier n'est pas enregistré, l'assistant comptable doit intervenir avant l'établissement du devis. Après l'enlèvement, tous les objets sont triés à Cusset ; ceux destinés à la transformation sont ensuite transportés à Vichy. La coordinatrice indique que cette organisation fait perdre du temps et augmente notamment les coûts de transport.

1. Recueillir dès la demande les informations sur le particulier et les objets afin de faciliter l'enregistrement et la préparation du devis.
2. Planifier et regrouper les collectes par secteur, puis limiter les transports supplémentaires en acheminant les objets vers leur destination après tri.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le passage systématique par Cusset avant le transport de certains objets à Vichy allonge le processus. Mieux préparer les demandes et optimiser les tournées réduirait délais et coûts.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 2.4a

Question 2.4b. Montrer que le progiciel de gestion intégré (PGI) permet de coordonner le travail des acteurs impliqués dans la collecte d'objets.

Le PGI GDR coordonne les interventions grâce au partage des données de collecte, des flux et des stocks. Le module « collecte » permet de caractériser les arrivages par adhérent et mode de collecte, puis de référencer les objets avec des étiquettes à code-barres. L'équipe logistique utilise le module « organisation des tournées » pour géolocaliser les adresses, optimiser les trajets et éditer les feuilles de route.

Le module de planning répartit les tâches par personne et par activité. Après le tri à Cusset, les objets sont orientés vers la vente, la déchetterie ou la transformation à Vichy ; les modules « ateliers » et « sorties hors magasin » permettent d'en suivre la valorisation et les flux. Les acteurs disposent ainsi d'informations utiles aux étapes successives.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> GDR facilite la coordination entre la saisie des collectes, la planification des tournées, l'organisation des équipes et le suivi des objets après leur enlèvement.

3. Le modèle économique de la nouvelle recyclerie

Ouverte à Vichy en 2019, la nouvelle recyclerie transforme et restaure des objets pour vendre du mobilier revalorisé, en complément de la vente en l'état à Cusset. Les documents présentent son modèle économique et les données de coûts directs et indirects nécessaires au calcul du coût de revient d'un meuble rénové.

Question obligatoire

Question 3.1. Présenter des éléments caractéristiques du modèle économique de la nouvelle recyclerie.

Le modèle économique de Vichy associe une activité marchande à une finalité sociale. La recyclerie collecte des meubles et objets, puis les transforme en pièces uniques vendues à des particuliers et à des professionnels. Son offre répond à la demande de produits revalorisés et de services tels que le débarras. Les ressources clés sont les objets collectés, le savoir-faire des salariés et les équipements de l'atelier. Les coûts portent notamment sur les matières premières, la main-d'œuvre et la distribution. Les ventes génèrent des recettes et de meilleures marges, qui contribuent au financement de la réinsertion.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vichy transforme et vend des objets revalorisés à une clientèle variée. Les recettes de cette activité marchande contribuent au financement de la mission sociale de SIEL.

Question 3.2. Montrer, en utilisant la méthode des coûts complets, que le coût de revient d'un meuble rénové s'élève à environ 76,9 €.

La méthode des coûts complets additionne, pour chaque étape, les coûts directs et les charges indirectes imputées grâce aux unités d'œuvre. À l'approvisionnement, les 3,4 kg de matières consommés comprennent la peinture et les planches. En rénovation, les heures de travail servent de base à l'imputation des charges indirectes. La distribution ajoute son coût direct et la charge indirecte par meuble vendu.

Étape	Coûts directs	Coûts indirects	Total
Approvisionnement	Peinture : 0,4 × 28,75 = 11,50 € ; bois : 3 × 3 = 9,00 €	3,4 × 1,12 = 3,808 €	24,308 €
Rénovation	3 × 12 = 36,00 €	3 × 3,15 = 9,45 €	45,45 €
Distribution	4,40 €	2,71 €	7,11 €

Le coût de revient est la somme des trois étapes : 24,308 + 45,45 + 7,11 = 76,868 €, soit environ 76,9 € par meuble.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le coût complet du meuble rénové est de 76,868 €, soit environ 76,9 €, après addition des coûts directs et indirects des trois étapes.

Question 3.3. Préciser l'impact pour la nouvelle recyclerie si elle vendait le meuble rénové 70 € et conclure sur l'importance de contrôler les coûts.

À 70 € le meuble, la recette de vente est inférieure au coût de revient calculé. La différence représente une perte de 6,868 € par meuble, soit environ 6,87 €. Si cette situation se répétait, elle réduirait les ressources disponibles pour l'activité et la mission d'insertion. SIEL doit donc contrôler les coûts directs et indirects, puis ajuster ses prix ou maîtriser ses dépenses, tout en préservant la qualité de la valorisation et ses finalités sociales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vendu 70 € pour un coût de revient de 76,868 €, le meuble entraîne une perte de 6,868 €, soit environ 6,87 € par vente.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 3.4b

Question 3.4a. En une quinzaine de lignes, montrer que l'activité de cette nouvelle recyclerie favorise le développement de l'association SIEL, sans remettre en cause ses finalités.

La recyclerie de Vichy développe l'activité de SIEL en répondant à une demande accrue de mobilier rénové et de services comme le débarras. Elle complète l'offre de Cusset, qui vend des objets en l'état à bas prix. La transformation crée des pièces uniques et peut dégager une meilleure marge, donc de nouvelles recettes pour financer l'association. L'activité mobilise sept salariés en insertion, encadrés par deux salariés. Ceux-ci acquièrent expérience et savoir-faire, utiles à leur retour vers l'emploi durable. En donnant une seconde vie aux objets, la recyclerie contribue aussi au réemploi et à la réduction des déchets. Elle soutient ainsi le développement de SIEL sans abandonner ses finalités sociales et environnementales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vichy élargit l'offre et les recettes de SIEL, tout en soutenant l'insertion professionnelle et le réemploi : son activité reste conforme aux finalités de l'association.

Question au choix : répondre à cette question ou à la question 3.4a

Question 3.4b. En une quinzaine de lignes, analyser les interactions existantes entre l'association SIEL et son écosystème.

SIEL et son écosystème échangent des ressources et des services. La communauté d'agglomération répond à ses besoins d'insertion et de gestion des déchets en confiant le projet à SIEL, en versant une subvention et en mettant des locaux à disposition. La région apporte également une subvention. Les particuliers fournissent des objets et achètent des biens de seconde main. Les salariés permanents accompagnent les salariés en insertion, tandis que les bénévoles partagent leur savoir-faire. Des entreprises locales peuvent accueillir des salariés en emploi, avec l'appui des partenaires de l'insertion et de la formation. Les filières spécialisées prennent en charge les objets à recycler. Ces interactions permettent à SIEL de mener ses missions sociales et environnementales sur le territoire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Collectivités, financeurs, particuliers, salariés, bénévoles, entreprises, organismes de formation et filières de recyclage échangent avec SIEL et soutiennent ses missions sociales et environnementales.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC STMG

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de spécialité du baccalauréat technologique, session 2021, porte le code 21-MGMSGNNG11, dure 4 heures et a un coefficient 16. À partir de l'association SIEL et de ses recycleries de Cusset et Vichy, elle évalue l'analyse des finalités, de l'environnement, des parties prenantes, des processus et du modèle économique, ainsi que le calcul des coûts complets.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- SIEL associe une finalité sociale d'insertion professionnelle à une finalité environnementale fondée sur le réemploi.
- Un modèle économique s'analyse par les clients, l'offre, l'infrastructure, la structure des coûts et les sources de revenus.
- Le coût de revient en coûts complets additionne les coûts directs et les charges indirectes affectées aux étapes de l'activité.
- Le coût d'une unité d'œuvre se calcule en divisant les charges indirectes d'un centre par le nombre d'unités d'œuvre.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les finalités sociales et environnementales et les relier à des actions concrètes de l'association.
- Pour l'évolution du chiffre d'affaires, indiquer les valeurs de départ et d'arrivée, le calcul et le sens du résultat.
- Dans l'analyse du processus, identifier acteurs, étapes, flux et dysfonctionnements avant de proposer une amélioration.
- Pour le coût complet, appliquer chaque coût d'unité d'œuvre aux quantités nécessaires et ne pas oublier les coûts directs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une évolution de chiffre d'affaires entre deux années ?

Soustrayez le chiffre d'affaires initial du chiffre d'affaires final pour obtenir la variation en valeur. Pour le taux d'évolution, divisez cette variation par le chiffre d'affaires initial, puis multipliez le résultat par 100.

Q : Comment établir le coût de revient d'un meuble rénové avec les coûts complets ?

Additionnez les coûts directs des matières, de la main-d'œuvre et de la distribution aux charges indirectes imputées par centre. Appliquez les coûts d'unité d'œuvre aux quantités consommées pour l'approvisionnement, la rénovation et la distribution.

Q : Dois-je traiter toutes les questions au choix dans chaque dossier ?

Non. Dans chaque dossier, les questions 1.5a et 1.5b, 2.4a et 2.4b, puis 3.4a et 3.4b sont alternatives. Il faut répondre à une seule question de chaque paire, en plus des questions obligatoires.

Q : Quels éléments faut-il présenter pour analyser les parties prenantes et le partenariat ?

Identifiez les acteurs internes et externes, leurs rôles et leurs attentes, puis reliez-les aux objectifs du projet. Distinguez les intérêts de SIEL de ceux de la collectivité et appuyez l'analyse sur les documents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Management, sciences de gestion et numérique/2021/Bac STMG - Management, sciences de gestion et numérique - Session 2021 - 2-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.